

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 179 (2019)

Artikel: Le mobilier du site de La Tène et la reconnaissance du Second âge du Fer en France
Autor: Olivier, Laurent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1077412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

9 Le mobilier du site de La Tène et la reconnaissance du Second âge du Fer en France

Laurent Olivier

Le Gaulois invisible

On oublie généralement aujourd’hui que, jusqu’au milieu des années 1860, on ignorait de quoi était faite la culture matérielle des populations « celtiques » avant la conquête romaine. Certes, un travail considérable avait été réalisé depuis le début du XIX^e siècle par les numismates – tels, pour les plus connus, Félicien de Saulcy (1807-1880) ou encore Anatole de Barthélémy (1821-1904). Ces spécialistes avaient établi la nature des monnayages émis par les différents peuples de la Gaule, ainsi que les parentés qui reliaient certaines émissions entre elles. Mais avant que Napoléon III ne charge en 1858 ses savants de la Commission de la Topographie des Gaules de partir à la recherche des traces matérielles des événements de la guerre des Gaules, on ne savait rien, concernant les Celtes ou les Gaulois, de leurs modes funéraires ni de leurs habitats, comme on ignorait à quoi ressemblaient véritablement leurs productions matérielles – qu’il s’agisse de leur poterie, de leur armement ou de leurs objets de parure. L’archéologie gauloise était alors le domaine spécifique des numismates.

Ainsi, le passé préromain de la Gaule était-il essentiellement documenté par les sources historiques de l’Antiquité, au premier rang desquelles figuraient les *Commentaires de la Guerre des Gaules* de César, auxquels s’ajoutaient les mentions dispersées des historiens et des géographes grecs et romains, notamment celles de Poseidonios d’Apamée, de Strabon ou de Dion Cassius. Dans les années 1820, l’historien Amédée Thierry (1797-1873) avait collecté l’ensemble de ces sources fragmentaires et lacunaires pour reconstituer, avec sa monumentale *Histoire des Gaulois*, un grand récit de l’histoire de la Gaule, *depuis les temps les plus reculés jusqu'à [son] entière soumission à la domination romaine* (Thierry 1828). En d’autres termes, le passé de la Gaule n’existait alors que sur le papier – comme une histoire, précisément – et les acteurs de cette histoire, d’ampleur pluriséculaire, n’y apparaissaient que comme des personnages de récit.

On avait bien, pourtant, découvert déjà des pièces insignes qui avaient été produites par les populations de l’ancienne Gaule préromaine. En 1841, des travaux de dragage avaient remonté des eaux de la Seine, à Amfreville-sous-les-Monts (Eure), un splendide casque de bronze richement décoré à la feuille d’or, et serti d’émail rouge. Les spécialistes qui l’avaient examiné, tel le grand Viollet-le-Duc (1814-1879),

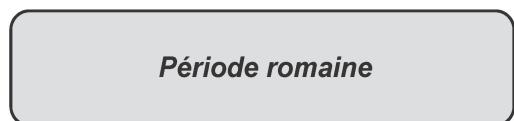
l’avaient cependant trouvé trop beau, « trop délicat », pour avoir été produit par des barbares gaulois ; ils l’avaient attribué à la période du Haut Moyen Âge (Viollet-le-Duc 1862, 226). Les Celtes, ou les Gaulois, brillaient donc par leur absence. On attribuait ce manque de visibilité au caractère extrêmement fruste de leur culture, ainsi que l’avaient rapporté les sources historiques de l’Antiquité.

Une découverte prémonitoire : le « *Massenfund* » de la Tiefenau

À l’été 1849, des travaux d’aménagement routier, entrepris non loin de Berne, mettent au jour de nombreux objets en fer, qui suscitent la réalisation de fouilles, entreprises en 1850 et 1851. Le site livre une accumulation de plusieurs centaines de pièces d’armement, parmi lesquelles des épées et des pointes de lance, qui sont associées notamment à des pièces d’équipement militaire et à des éléments de harnachement de chevaux. Cette trouvaille extraordinaire est signalée en 1852 par le Baron Gustave de Bonstetten (1816-1892), archéologue suisse de renommée internationale, qui l’attribue à la période des invasions barbares du Haut Moyen Âge (de Bonstetten 1852).

Le jugement est donc rendu, et la découverte est classée, comme les précédentes, parmi les productions qui n’ont rien à voir avec l’époque celtique, ou gauloise. C’est sans compter sur la perspicacité de l’archéologue bernois Albert Jahn (1811-1900), qui reprend, à la suite de Bonstetten, l’examen des trouvailles. Parmi celles-ci, se trouvent en effet deux oboles en argent de Marseille, qui ne peuvent dater que de la période préromaine. On a trouvé également des anneaux en verre, que l’archéologue Frédéric-Louis Troyon (1815-1866), conservateur du Musée archéologique de Lausanne (l’actuel Musée cantonal d’archéologie et d’histoire), pense appartenir également à une époque antérieure à la conquête romaine. Enfin, souligne Jahn, les épées à longue lame à deux tranchants rappellent directement les descriptions des auteurs anciens qui, tels Polybe (II, 32 ; III, 115) ou Diodore de Sicile (V, 30), avaient évoqué les épées gauloises. Tout cet ensemble, en conclut Jahn, appartient aux « *temps celto-hélvétiques et aux derniers siècles avant notre ère* » ; ce sont les restes d’un « *champ de bataille* », qui doit être en relation avec l’invasion des Cimbres et des Teutons, à la fin du II^e s. av. J.-C. (Jahn 1854, 140).

Quelques années plus tard, la découverte du site de La Tène va consister en une répétition des trouvailles de la Tiefenau. On va voir s'affronter à nouveau une position dominante, émanant de grands spécialistes reconnus, qui attribuera ce matériel à une époque tardive, à laquelle s'opposeront des voix dissonantes, mais isolées, qui en feront un mobilier « celtique », datant explicitement de l'âge du Fer. Dans ce débat, tous les chercheurs n'auront pas la même connaissance des découvertes, en particulier celles publiées à l'étranger dans une langue différente de la leur, qu'ils ne maîtrisent pas tous : les Français, notamment, ignoreront les conclusions de Jahn sur le mobilier de la Tiefenau ; alors que les Suisses - du moins certains d'entre eux – mettront spontanément en correspondance les trouvailles de La Tène et de la Tiefenau.



A

Les trouvailles exceptionnelles de La Tène

Depuis le début des années 1850, les lacs suisses livrent une abondante moisson d'objets préhistoriques en pierre taillée ou polie, en céramique ou en bronze. Les collectionneurs et les chercheurs ont remarqué que les différentes « stations » qui fournissent ce matériel ne contiennent pas les mêmes assemblages, que l'on peut répartir entre des antiquités de « l'âge de la pierre », dépourvues d'objets en métal, et des antiquités de « l'âge du bronze », où la métallurgie était désormais couramment pratiquée (fig. 65 A).

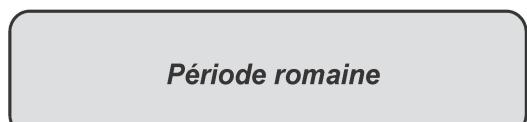
En novembre 1857, Hans Kopp, pêcheur d'antiquités lacustres, récolte en l'espace d'à peine une heure une quarantaine d'objets en fer au lieu-dit « La Tène » (ce volume,



Cimetière de Hallstatt

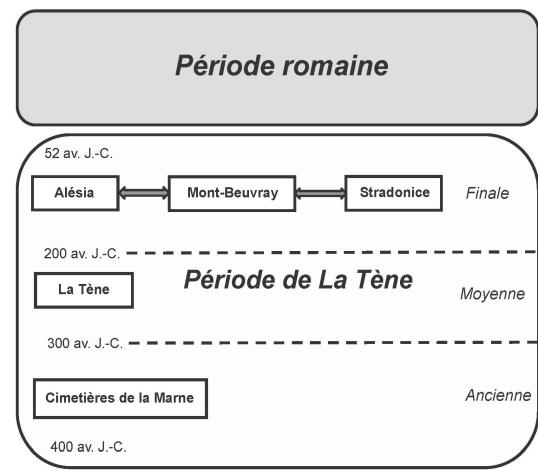


B



Époque de Hallstatt

C



Période de Hallstatt

D

Fig. 65 A : Schéma chronologique de la période « celtique » du début des années 1860 ; B : Schéma chronologique de la période du Second âge du Fer développé à la suite de des découvertes de Saint-Étienne-au-Temple (1865) ; C : Schéma chronologique de la période du Second âge du Fer développé à la suite du Congrès de Bologne (1871) ; D : Schéma chronologique de la période du Second âge du Fer développé à la suite de Tischler (1885).

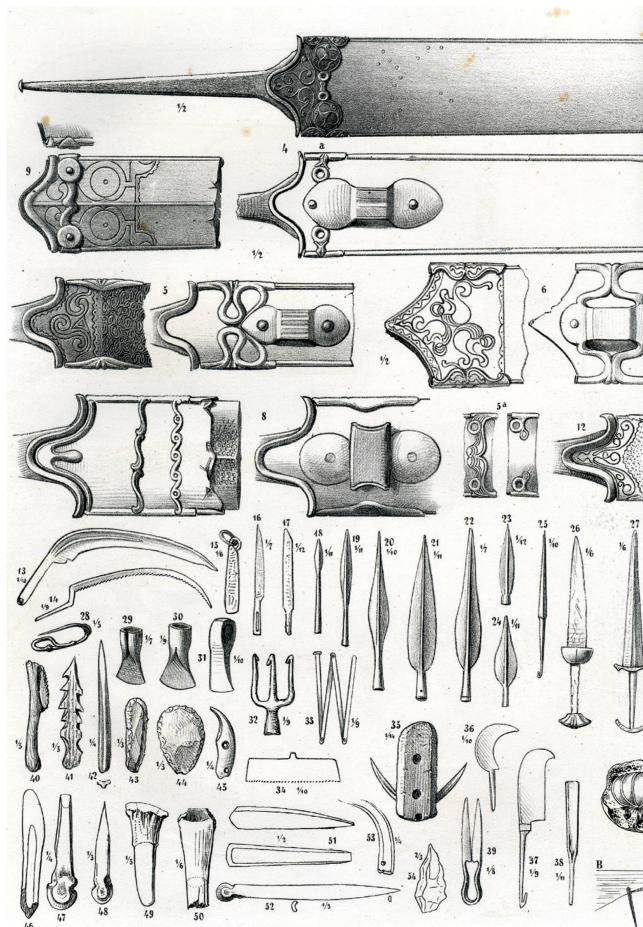


Fig. 66 Mobilier découvert à La Tène. (Keller 1858, Taf. III).

p. 16, fig. 2). Pour le grand spécialiste d'archéologie lacustre Ferdinand Keller il s'agit là, à l'évidence, d'un matériel tardif, peut-être d'époque romaine si ce n'est d'origine médiévale (Keller 1858, 151).

Le hasard veut que la sœur de Hans Kopp, le pêcheur professionnel de Schwab, soit la cuisinière du naturaliste neuchâtelois Édouard Desor (Kaeser 2004, 313-314). En 1846, Desor avait effectué un séjour scientifique en Scandinavie, où il avait rencontré le célèbre Christian Thomsen, l'inventeur du Système dit des Trois Âges. Revenu en 1852 d'un séjour en Amérique, Desor s'était naturellement intéressé aux trouvailles lacustres de Suisse. Il avait suivi notamment les découvertes extraordinaires faites à La Tène. Desor s'était fait sa propre opinion sur ces trouvailles, qui divergeait de celle de Schwab, pour lequel tout ce matériel en fer était « romain ». Dès 1858, il propose d'attribuer La Tène à l'âge du Fer (Desor 1858, 332), puis formule en 1860 la thèse que ces stations des lacs suisses constituent, « à l'instar des gisements caractéristiques en paléontologie » (Desor 1865, VI), ce qu'on appellerait aujourd'hui des ensembles clos, correspondant aux différentes périodes de l'âge de la Pierre, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Si l'on suit cet argument, selon lequel les palafittes suisses sont, en quelque sorte, une réduction de la chronologie préhistorique, les trouvailles de La Tène caractérisaient logiquement la période de l'âge

du Fer, qui manquait jusqu'alors (Desor 1860, 46). Mais Desor prêche encore dans le désert car, à ce moment, aucune preuve archéologique ne vient étayer, de l'extérieur de la Suisse, cette hypothèse, qui paraît, de fait, purement gratuite : rien ne permet en effet de dater le mobilier de La Tène, qui demeure encore parfaitement atypique.

Frédéric Troyon (ce volume, p. 17) attribue pour sa part ces antiquités « celtes » à l'âge du Fer, et plus précisément à la période « helvétique » qu'il met en rapport avec les trouvailles de Hallstatt (Troyon 1860, 183-184, 336, 341), dont le riche mobilier avait été révélé dès 1846 par les fouilles du chercheur autrichien Johann Georg Ramsauer (1795-1874).

L'âge du Fer européen dans les années 1850

En réalité, il n'y a pas de place pour un âge du Fer de cette sorte, qui n'existe pour le moment qu'à La Tène, et plus précisément entre les mains de Schwab et Desor seulement. Si les chercheurs européens s'accordent à considérer qu'il a existé une période « celtique » précédant la conquête romaine, tous ne sont pas d'accord sur son contenu. Depuis la fin des années 1850, les trouvailles spectaculaires de la nécropole de Hallstatt, en Basse-Autriche, sont désormais largement connues du milieu de la recherche : on s'accorde alors à considérer que ce riche ensemble de matériel identifie la période de l'âge du Fer, qui a succédé à celle de l'âge du Bronze (voir par exemple Desor 1868).

En Europe occidentale, on reconnaît la présence de types et de formes d'objets apparentés à ceux trouvés à Hallstatt dans le mobilier des sépultures sous tumulus du nord-est de la France, en Alsace, Lorraine et Bourgogne. La « culture de Hallstatt » apparaît donc correspondre à une « époque des tumulus », qui en serait contemporaine. Néanmoins, la datation de cette période de l'âge du Fer reste encore assez vague ; la plupart des chercheurs envisagent qu'elle a pu se prolonger assez loin jusque dans les derniers siècles précédant la conquête romaine. D'un côté, le matériel de La Tène ne correspond pas du tout à celui de Hallstatt et, de l'autre, il n'y a guère de place pour un nouvel âge du Fer dont personne ne trouve alors d'équivalents aux trouvailles de Schwab et Desor. Faute de mieux, le maintien du *statu quo* s'impose.

Étonnantes découvertes en Bourgogne

En 1859, Félicien de Saulcy, le président de Commission de la Topographie des Gaules, entreprend des fouilles dans les tertres funéraires du plateau des Chaumes d'Auvenay, à Ivry-en-Montagne (Côte-d'Or). C'est dans ce secteur qu'une tradition savante, héritée des travaux des Antiquaires du XVIII^e siècle, situe l'emplacement de la bataille de 58 av. J.-C., qui vit le reflux de la migration

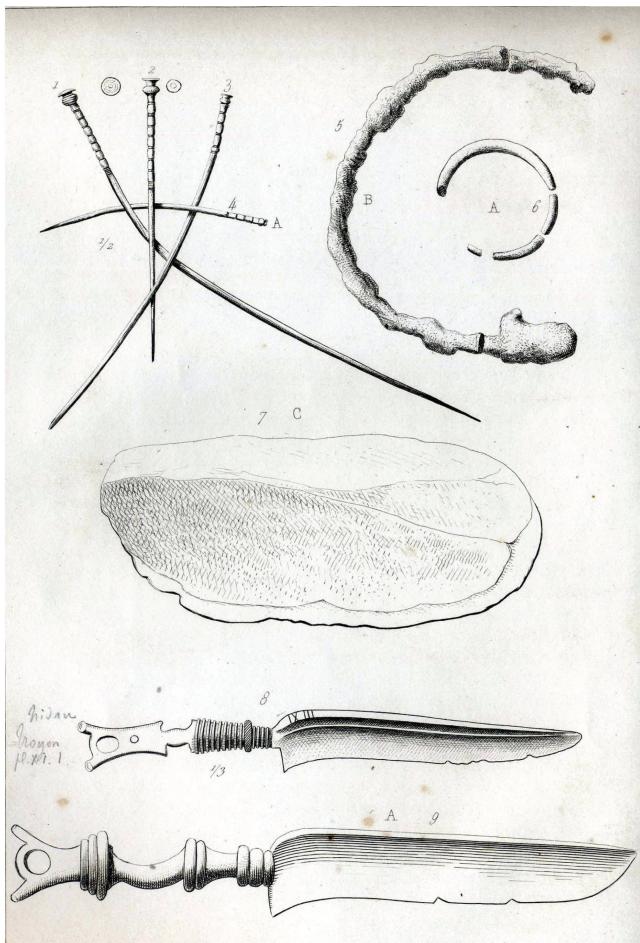


Fig. 67 Mobilier découvert dans les tumulus des Chaumes d'Auvenay (Côte-d'Or). On notera, accompagnant le couteau n° 8, la référence manuscrite au mobilier « helvétien » de Troyon. (MAN, centre des archives, Album noir n°5 Côte d'Or, pl. 118).

helvète, repoussée par César. Pour Alexandre Bertrand, le mobilier découvert, qui comporte notamment un couteau à poignée à œillet en bronze, ainsi qu'une série d'épingles à tête vasiforme, également en bronze, évoque directement le matériel des lacs suisses identifié comme d'époque « helvétique » par Troyon (Bertrand 1861, 6 ; 8) (fig. 67).

C'est bien là la preuve, pense-t-on, que les tertres funéraires des Chaumes d'Auvenay ont été édifiés par les Helvètes mis en déroute par César... L'apparente désorganisation de l'implantation des tertres funéraires, qui sont dispersés sur plusieurs kilomètres, comme la présence de plusieurs sépultures superposées dans les mêmes tumulus, s'expliquerait alors par le fait que « *ceux qui rendirent à ces morts les derniers devoirs étaient pressés par le temps ou qu'ils opéraient à la hâte* » (Saulcy 1860, 337).

Du point de vue chronologique, les trouvailles des Chaumes d'Auvenay se situeraient donc à la « *transition de l'ère purement celtique à l'ère gallo-romaine* » ; la présence d'un bracelet en fer de même type que les exemplaires en bronze de la nécropole permettant de placer ces tombes « helvètes » ou « helvétiques » à la transition de la période du bronze à celle du fer, articulation qui se situerait donc

Découverte d'armes gauloises et trouvailles réunies, faite dans la plaine des Chaumes, sous les murs d'Alise.
(Côte-d'Or.)

Le voyageur qui va de Paris à Lyon, se trouve, près de Montbard, renfermé dans, Du goguen où se présentent, les murs contre le arche, toutes les voies de communication : la Brenne, la voie romaine, la route impériale, le canal de Bourgogne, le chemin de fer, sous l'empire de nécessité naturelle, s'y sont successivement réunis. On peut plus loin, les montagnes réunies, le faîneau se rompt, une plaine d'une haie se présente, c'est la plaine des Chaumes, la voie romaine la borde au nord, le canal au midi, à l'est se dresse l'éperon occidental du mont Auxois, nous sommes devant Alise : *Orbi id oppidum planibus incisus milia passuum lata in longitudine palebat v.*

IV Cæsar, VII, 69.

Fig. 68 Rapport de Claude Rossignol sur la découverte du dépôt de l'Épineuse (Côte-d'Or), 1860. (MAN, centre des archives, manuscrit autographe de Claude Rossignol, inv. BIB 25450).

« *guère... moins haut que le commencement de notre ère* » (Bertrand 1861, 4). Ainsi, le matériel des fouilles d'Ivry-en-Montagne montrerait de manière incontestable que les Gaulois contemporains de la Guerre des Gaules ne connaissaient à cette époque qu'un armement en bronze (Bertrand 1861, 8).

Une découverte sensationnelle à Alise-Sainte-Reine

En novembre 1860, une fosse contenant des armes et des outils en bronze est découverte aux alentours de la Ferme de l'Épineuse, au pied du Mont-Auxois, où la tradition savante situe l'emplacement du siège d'Alésia. L'examen du matériel montre que les objets sont très proches de ceux trouvés aux Chaumes d'Auvenay : en plus d'une épée, il y a aussi un couteau et une épingle à tête vasiforme, analogues aux pièces des lacs suisses attribuées à la période « helvétique » de Troyon (fig. 68).

Cette découverte inespérée apporte la preuve, considère-t-on alors, que ces éléments sont bien d'origine gauloise et qu'ils datent effectivement de la période de la conquête romaine, comme avaient permis de l'établir les trouvailles des Chaumes d'Auvenay. Ainsi, la présence de cet armement gaulois en bronze constitue-t-elle – du moins le pense-t-on – un élément de preuve indubitable en faveur de la localisation du siège d'Alésia à l'emplacement du site du Mont-Auxois⁶¹.

C'est pourquoi l'empereur Napoléon III, qui prépare la publication d'un livre sur Jules César⁶², charge en 1861 ses archéologues de la Commission de la Topographie des Gaules d'entreprendre immédiatement des fouilles au voisinage de la trouvaille de l'Épineuse, pour y rechercher le système de lignes d'investissement mis en place par César et en dresser le plan. À l'enthousiasme des débuts, succède bientôt la déception : les fossés de César ne sont pas là. Et pour cause, puisque – nous le savons aujourd'hui – pas plus le mobilier du dépôt de l'Épineuse que celui des tombes des Chaumes d'Auvenay ne datent de la période contemporaine de la Guerre des Gaules. Ce matériel appartient en réalité à la fin de l'âge du Bronze, aux alentours du IX^e siècle av. J.-C. (Olivier et Triboulot 2000).

Où sont les Gaulois? La déception des fouilles d'Alise

Au début des années 1860, les chercheurs français pensent qu'ils sont parvenus à reconstituer l'équipement des guerriers gaulois contemporains de la Guerre des Gaules. Ils sont convaincus que ceux-ci combattaient avec un armement en bronze, identique à celui de la trouvaille de l'Épineuse, et contemporain du matériel « helvétique » des lacs suisses, tel qu'il a été identifié par Troyon. Et puisque l'on a trouvé ce type de mobilier à l'emplacement présumé du site d'Alésia, il paraît clair que celui-ci doit être daté des environs du 1^{er} siècle av. J.-C. Aussi, lorsqu'en 1862 Napoléon III charge le sculpteur Emmanuel Frémiet (1824-1910) de produire une reconstruction historique d'un « chef gaulois » contemporain de la Guerre des Gaules, celui-ci l'équipe d'un ensemble de mobilier en bronze aujourd'hui parfaitement bien daté de la fin du Bronze final, dans le courant du IX^e siècle av. J.-C. : outre un casque à crête villanovien, le Gaulois de Frémiet porte une cuirasse du type de celle de Véria (Jura), ainsi qu'une épée à poignée à antennes recourbées d'Italie du Nord (Olivier *et al.* 2017) (fig. 69).

À Alise-Sainte-Reine, après des débuts particulièrement laborieux, on a décidé de changer de méthode de fouille, au printemps 1861. Plutôt que de réaliser des fouilles « à l'aveugle », on a résolu de creuser une grande tranchée d'exploration partant de la Plaines des Laumes et se dirigeant vers le Plateau du Mont-Auxois : si les fossés de César sont bien là, on finira, pense-t-on, par les rencontrer à un endroit quelconque (Olivier 2010 ; Olivier et Reddé



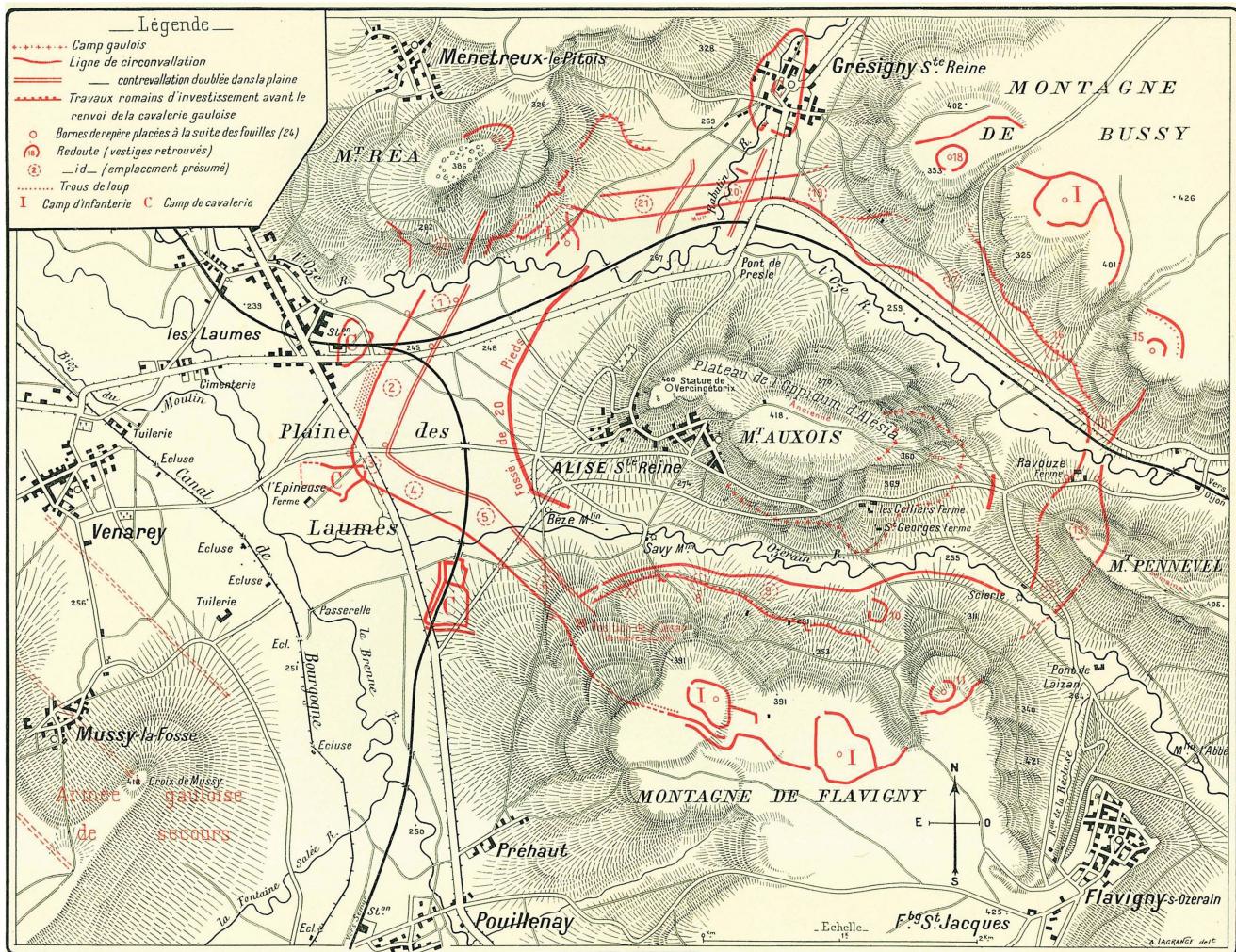
Fig. 69. Le *Chef Gaulois* d'Emmanuel Frémiet (1862). (RMN-Grand Palais (Musée d'Archéologie Nationale) / Thierry Le Mage).

2015, 73 ; fig. 3). Cette nouvelle stratégie s'avère payante : à environ 300 mètres de la ferme de l'Épineuse, « tout à fait au pied de la côte » (Pernet, 1906-1907, 159), la tranchée fait apparaître un grand fossé comblé, dont le remplissage de terre sombre tranche sur le terrain géologique en place. Ce sont les lignes qui ceinturaient la base du plateau et qui contenaient les assiégés. Le dispositif se développe en un double système de « contrevallation », à l'intérieur, et de « circumvallation » à l'extérieur, qui mettait les assiégeants romains à l'abri d'une attaque venue du dehors (fig. 70).

Tranchées après tranchées, les fouilles d'Alise identifient le passage des fossés romains, dont le réseau s'étend au total sur plus de 30 kilomètres de longueur. Bientôt, les fouilles commencent à livrer de nombreuses monnaies gauloises et romaines, ainsi que des restes d'armement en fer : ce sont des centaines de pointes de lance et de pilum, de pointes de flèche et de traits de baliste, d'épées... mais aucune pièce d'armement en bronze. Ainsi, à mesure que le matériel s'accumule – et notamment les monnaies gauloises, dont on recueillera en tout près de 500 exemplaires – une question embarrassante se pose avec de plus en plus

61 C. Rossignol, *Découverte d'armes gauloises et romaines réunies, faite dans la plaine des Laumes, sous les murs d'Alise (Côte-d'Or)*. Texte manuscrit (19 p.). (MAN, centre des archives, manuscrit autographe de Claude Rossignol, inv. BIB 25450).

62 Napoléon III, *Histoire de Jules César*, Paris, Imprimerie nationale. 2 volumes, 1865-1866.

Fig. 70. Plan des fouilles d'Alise (Côte-d'Or), 1861-1865. (*Pro Alesia*, n°59-60, pl. CXX).

d'insistance : où sont donc les armes gauloises qui, étant donné l'état des forces en présence sur le site, devraient être au moins aussi nombreuses que celles des Romains⁶³ ? Et pourquoi, alors que l'on approche de la restitution du tour complet des lignes de siège romaines, persiste-t-on à n'en trouver aucune ?

Verchère de Reffye identifie l'armement gaulois d'Alésia (1863)

Futur inventeur d'un canon à chargement par la culasse de conception révolutionnaire, Jean-Baptiste Verchère de Reffye (1821-1880) est un ingénieur en armement, qui a été nommé officier d'intendance de Napoléon III. Il est l'un de ces « hommes de l'Empereur », qui a pour mission d'encadrer et d'assister les recherches archéologiques ordonnées par Napoléon III. Dans le cadre du programme de fouille d'Alise-Sainte-Reine, il est en charge de l'étude de l'armement romain, dont il étudie les performances balistiques, en particulier pour les machines d'artillerie, qu'il reconstitue dans son centre de recherches de Meudon. Auprès du comité d'organisation du futur musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, qui a

été créé en 1862, il est chargé par ailleurs de rechercher les découvertes susceptibles d'intégrer les collections du futur musée central d'archéologie de la France.

En juillet 1863, Verchère de Reffye se rend à Bienne, au domicile du colonel Schwab, que celui-ci a transformé en un véritable musée des antiquités lacustres. Ce sont en particulier les objets de La Tène qui l'intéressent (ce volume, p. 31 ; 39). Ce qu'il découvre, dans la maison cossue de Schwab, le remplit d'étonnement. Les armes en fer sorties du lac de Neuchâtel, comme en particulier les épées, sont du même type que celles qui viennent d'être trouvées en mars 1863 dans les fouilles d'Alise (Quicherat 1865, 81) : ce sont les mêmes lames à double tranchant, les mêmes poignées à soie de section rectangulaire, les mêmes fourreaux en tôle de fer (Verchère de Reffye 1864, 374 ; fig. 71).

Comme Verchère de Reffye le remarque immédiatement, cet armement « lacustre » n'est manifestement ni gallo-

⁶³ La première épée en fer, découverte en 1861, est spontanément attribuée à une production romaine ([Notice anonyme sur les fouilles d'Alise], *Revue archéologique*, 1861-1862, 141-142).



A. Villeneuve. Photographe.

ARMES TROUVÉES DANS LES FOSSÉS DE CÉSAR.
A ALISE.

Fig. 71. « Armes trouvées dans les fossés de César à Alise ». (Verchère de Reffye 1864, pl. XXII).

romain, ni médiéval : il est authentiquement gaulois. Ainsi, la confrontation des armes d'Alise et de La Tène permet-elle de préciser la place chronologique des deux sites dans l'âge du Fer. Et comme il le soulignera dans sa publication des armes d'Alise, il faut dorénavant abandonner l'hypothèse selon laquelle l'armement gaulois était fabriqué en bronze (Verchère de Reffye 1864, 349), ce que le Bernois Jahn avait déjà affirmé en 1854 (ce volume, p. 77).

La confirmation de la thèse de Desor (1864)

En avril 1864, Favre est à Paris et fait symétriquement la même remarque, devant les « moules d'épées » attribuées à l'époque « gallo-romaine », qu'il découvre au musée de l'Artillerie et au musée de Cluny : ces pièces isolées, si peu nombreuses par rapport aux « antiquités de l'âge du Fer » conservées par Desor, sont « *en tout [sic] points semblables à celles de la Tène* », lui écrit-il à son retour en Suisse en juillet 1864⁶⁴. Il est néanmoins très douteux que ces pièces, vues par Favre correspondent aux armes provenant des fouilles d'Alise, qui, comme l'avait remarqué Verchère de Reffye, étaient alors les plus proches de celles découvertes à La Tène. Ce matériel, destiné au musée des

Antiquités nationales, était alors en cours de restauration et d'étude au laboratoire que possédait Verchère de Reffye aux haras de Meudon. Les premiers éléments originaux des fouilles du siège d'Alise n'arriveront en effet au musée de Saint-Germain-en-Laye qu'après l'été 1864 à l'issue des travaux de conservation et d'étude dirigés par Verchère de Reffye (Proust 2017, 53), qui en assurera la publication immédiatement après (Olivier 2010, 61-62 ; Verchère de Reffye 1864). De la même manière, il est très peu probable que des moulages de pièces d'armement d'Alise aient été effectués avant cette date de l'été 1864, pour être déposés à Cluny ou au musée de l'Artillerie : c'est Abel Maître qui réalisera dans son atelier de la rue de Sèvres à Paris les premiers moulages des armes d'Alise, à partir des pièces nettoyées et restaurées aux ateliers de Meudon (Proust 2017) ; c'est-à-dire vraisemblablement pas avant la fin 1864. À cette époque, la collection d'armes archéologiques du musée de l'Artillerie est par ailleurs fort mince : pour ce qui concerne les épées en fer, elle consiste seulement en une demi-douzaine « [d'] épées frances », qui ont été « trouvées dans des tombeaux de l'époque mérovingienne », dont certains « fouillés dans le département de la Moselle » et dont le mobilier a été donné au musée par l'Académie impériale de Metz (n° 15 à 18 du catalogue des collections du musée de l'Artillerie ; Saulcy 1855, 2). Sans surprise, les épées attribuées à l'époque gauloise sont alors toutes en bronze, comme cette « épée gauloise avec son fourreau, le tout en airain », trouvée « dans l'arrondissement d'Uzès » (n° 19 du catalogue des collections ; Saulcy 1855, 2 ; Penguin l'Haridon 1862, cat. B'19, p. 57-58), ou cette autre « grande épée gauloise, en airain, trouvée dans la Seine à Paris » (n° 20 du catalogue des collections ; Saulcy 1855, 3 ; Penguin l'Haridon 1862, cat. B'20, p. 58-59). Depuis la fin des années 1850, la collection s'est enrichie de plusieurs « épées antiques en bronze », qui ont été trouvées dans la Seine à Paris, dont quatre offertes au musée d'Artillerie par Napoléon III (Penguin l'Haridon 1862, cat. B'12-15 p. 56). Quant au musée de Cluny, le catalogue de 1865 indique qu'il ne possède aucun élément d'armement d'origine antique (Sommerard 1865).

Qu'a donc vu le peintre Louis Favre à Paris, manifestement au musée de l'Artillerie ? Le catalogue des collections de 1862, rédigé par le conservateur Octave Penguin l'Haridon (1811-1870) donne la description la plus proche des pièces exposées au moment du passage de l'ami de Desor, quelques mois plus tard, au printemps 1863. Les épées de bronze, qui sont rapprochées de la trouvaille de l'Épineuse à Alise-Sainte-Reine, sont attribuées à l'époque gauloise contemporaine de la Guerre des Gaules : « *on peut donc établir sans erreur que leur emploi ne cessa chez nous qu'après la conquête de César* » (Penguin l'Haridon 1862, 44). Comme on peut s'y attendre, aucune pièce d'armement en fer des fouilles du siège d'Alésia ne figure

64 Lettre de Favre à Desor, 27.07.1864. (AEN, Fonds Desor, D 25).

dans les collections du musée d'Artillerie, à l'exception d'un « chausse-trape » (ou *Hamus ferreus*) offert au musée par Napoléon III (Penguilly l'Haridon 1862, 111, cat. D.5) : c'est l'un de ces « aiguillons » en fer recourbé que les archéologues de la Commission de la Topographie des Gaules identifieront sous le terme de *stimuli*. Aucune épée d'Alésia, donc, qui pourrait se signaler immédiatement à l'œil comme cousine de celles de La Tène. Rien non plus parmi les épées identifiées comme romaines, qui sont représentées par des moules de pièces conservées dans les musées allemands (Penguilly l'Haridon 1862, 112-113).

Qu'en est-il alors? Parmi ces moules de provenance étrangère, une série de onze épées en fer « *portant les fragments de leur fourreau* » est présentée à part. Comme le souligne Penguilly l'Haridon, elles « *laissent l'archéologue encore incertain sur le peuple dont elles proviennent* ». Publiées « *dans les planches des Habitations lacustres de M. Troyon* », ces épées atypiques « *ne sont pas grecques, [et] ne paraissent pas romaines* » ; elles peuvent donc « *selon toutes les probabilités, être attribuées aux Gaulois, on ne sait à quelle date, même approximativement* », écrit Penguilly l'Haridon. Ces armes manifestement « *gallo-romaines* » - puisqu'elles sont en fer, et non pas en bronze, comme celles de l'Épineuse, qui seraient donc contemporaines de Vercingétorix - ont été « *trouvées à la Tiefenau, sur un champ d'une bataille dont le souvenir s'est perdu* ». Comme le remarque Penguilly l'Haridon, « *le goût et l'exécution remarquable des ornements indiquent un état de civilisation très avancé* » - postérieure donc à l'époque gauloise proprement dite et produite par des individus de morphologie différente : « *la longueur des soies appartient aux larges mains d'une race différente de celle qui mania l'épée de bronze* » en déduit Penguilly l'Haridon (1862, 116, cat. D. 42). Nous pensons que ce sont ces moules qu'a remarqué Favre à Paris, qui lui ont immédiatement rappelé les pièces de La Tène collectées par Desor.

Dans cette affaire, les différents protagonistes de cette histoire, qui va conduire à l'identification chronologique du Second âge du Fer, ne partagent pas tous le même degré de connaissance des découvertes, et surtout ils ne communiquent pas nécessairement entre eux. De ce groupe réuni par les circonstances, Desor est le seul véritable scientifique : depuis 1858, il est persuadé que le matériel de La Tène date bien de l'âge du Fer, grâce notamment au fait que l'on puisse le comparer aux séries d'armement et d'outillage provenant du site de la Tiefenau découvert en 1849, associées à des monnaies celtes (Müller 1990, 25 ; 182). On n'a pas trace de contacts entre Verchère de Reffye et Favre, qui a pu rencontrer au musée de l'Artillerie Penguilly l'Haridon, ami de Félicien de Saulcy (1807-1880), son prédécesseur à la conservation du musée d'Artillerie, qui avait commencé à constituer la collection archéologique en 1844 (Penguilly l'Haridon 1862, 44). Quant à Verchère de Reffye, il ne connaît visiblement pas

le travail de Desor, mais il est, en tant que superviseur des travaux de restauration de l'armement d'Alise à son atelier de Meudon, en relation avec ces trouvailles d'Alésia, encore inédites.

Grâce aux travaux de Marc-Antoine Kaeser (2004a ; 2013b ; Lejars *et al.* 2013), l'enchaînement des événements peut être restitué à grands traits, vers le milieu de l'année 1864. Mais que savait Desor à ce moment, concernant les trouvailles françaises ? On en trouve quelques indications dans le courrier qu'il adresse à Mocquard le 29 avril 1864 – avant donc le voyage de Favre à Paris – dans lequel il propose de communiquer à Napoléon III un échantillon de ses trouvailles, dont il a « *pensé qu'elles pourraient peut-être offrir quelque intérêt à sa Majesté l'Empereur dans ses études sur les Gaulois* »⁶⁵. Desor est donc bien informé des travaux de la Commission de Topographie des Gaules sur les sites de la Guerre des Gaules, dont les résultats les plus spectaculaires ont été obtenus à Alise, sur le site du siège d'Alésia et où les fouilles, désormais effectuées sous la direction du baron Eugène Georges Henri Céleste Stoffel (1821-1907), officier d'ordonnance de Napoléon III, sont toujours en cours. Pour Desor, le mobilier de La Tène, qui provient, précise-t-il, d'une « *station lacustre de l'âge de fer* », est donc manifestement gaulois : « *vous n'ignorez pas [indique-t-il à Mocquard] que [ces épées gauloises] sont fort différentes de celles de l'âge de Bronze, beaucoup plus grandes et avec des poignées bien plus amples* » (ainsi que l'avait précisément remarqué Penguilly l'Haridon). Justement si, Mocquard et les archéologues français l'ignorent, dans la mesure où, comme on va le voir, les premières épées en fer de type « *gaulois* » ne seront pas identifiées avant mai 1865, en Champagne. Seul Verchère de Reffye, qui gravite dans l'entourage proche de Napoléon III et a vu le mobilier de la collection Schwab l'année précédente à Bienne, possède l'information. Comme l'indique Desor (ce volume, p. 17), il existe un indice supplémentaire qui permet d'identifier ces épées comme « *évidemment d'origine gauloise* » : ce sont les décors de fourreau, qui sont ornés de « *dessins parmi lesquels figure aussi le cheval gaulois* », dont on retrouve par ailleurs la silhouette sur « *quelques monnaies, avec le cheval* », qui ont été trouvées avec les épées et les éléments d'armement de La Tène.

Des informations orales, et sans doute des courriers, circulent manifestement dans ce petit milieu des premiers chercheurs de l'âge du Fer. Desor, qui cherche à piquer la curiosité de Napoléon III et de son entourage scientifique pour ses recherches, sait manifestement que des épées et des pointes de lance en fer, associées à des monnaies gauloises, ont été trouvées dans les fouilles d'Alise, lesquelles sont commanditée et financée par le monarque en personne.

⁶⁵ Lettre de Desor à Mocquard, 29.04.1864 (AEN, Fonds Desor, D 102).

Mais il ne sait pas encore à quoi ressemble ce matériel, dont il a besoin pour obtenir la validation de ses hypothèses, et c'est pourquoi il s'adresse directement à Napoléon III, par l'entremise de son secrétaire particulier.

C'est à ce moment en effet, à la fin avril 1864, et alors que du côté français les négociations avec le colonel Schwab sont définitivement enlisées, que Desor saisit l'occasion de faire (re)connaître le résultat de ses recherches en communiquant au cabinet de Napoléon III les conclusions de ses travaux personnels sur le site de La Tène. La réaction de l'Empereur est immédiate : Desor se voit proposer, comme nous l'avons vu (ce volume, p. 26 ; 32), l'acquisition de sa collection pour la somme de 40000 francs. Constituant le pendant des trouvailles d'Alésia, les découvertes de La Tène seraient destinées ainsi à devenir un des grands fleurons du futur musée des Antiquités nationales, dont l'ouverture au public est prévue trois ans plus tard, pour accompagner la tenue à Paris de l'Exposition universelle de 1867 (ce volume, p. 50 ; fig. 36).

Les tombes gauloises de la Marne (1865)

Dans le même temps, la conservation du musée de Saint-Germain-en-Laye est informée, en mai 1864, d'une découverte, qui passe d'abord relativement inaperçue. Depuis quelques années, un cultivateur du village de Saint-Étienne-au-Temple (Marne), un dénommé Denis Machet (1825-1867), exhume des sépultures antiques associées à « *des armes, des colliers, des fibules, des urnes, etc.* »⁶⁶. En l'espace de près d'une vingtaine d'années, Machet a fouillé environ 350 tombes. Le site exploité par ce fouilleur solitaire renferme différents groupes de sépultures : le plus important est constitué d'environ 300 inhumations manifestement d'époque romaine. D'autres ensembles de tombes se distinguent cependant complètement des premières. Ils contiennent des inhumations portant des « *colliers* », ainsi que des fibules ou des bracelets en bronze. Des vases en terre noire accompagnent les corps. Surtout, certaines sépultures contiennent des squelettes de guerriers visiblement enterrés en armes. Leur équipement est constitué d'épées et de pointes de lance en fer, qui sont complètement absentes du mobilier des tombes d'époque romaine.

Lorsque de nouvelles tombes à armement en fer sont découvertes à Saint-Étienne-au-Temple au début de l'année 1865, Alexandre Bertrand (1820-1902), le nouveau conservateur du musée de Saint-Germain, décide d'y réaliser des fouilles pour le compte du musée des Antiquités nationales. Quatre tombes seront ouvertes en mai 1865, avec la collaboration de Machet. L'une d'elles est une tombe de guerrier, inhumé avec une épée en fer placée dans un fourreau en tôle de fer, les restes de son bouclier déposés sur l'emplacement du corps (fig. 72). Ce sont les toutes premières sépultures que l'on identifie comme d'identité

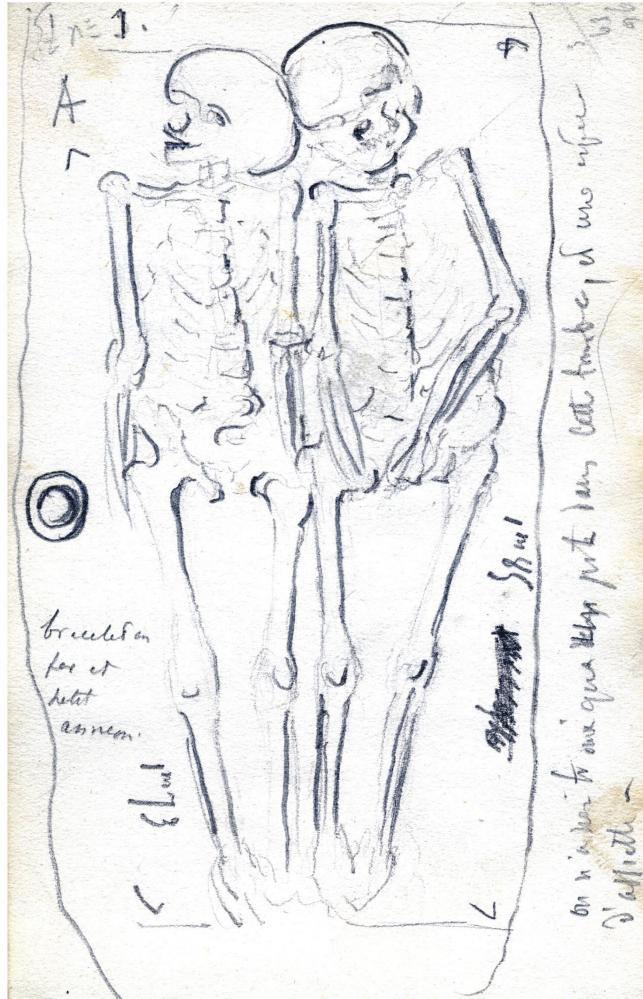


Fig. 72. « *Armes trouvées dans les fossés de César à Alise* ». (Verchère de Reffye 1864, pl. XXII).

gauloise. Comme l'observe en effet alors Verchère de Reffye⁶⁷, le mobilier recueilli « *établit que les tombes de Saint-Étienne appartiennent à l'époque gauloise et semblent remonter à une époque antérieure à la conquête romaine* ».

La période gauloise de l'âge du Fer (1864-1866)

Mais c'est surtout l'arrivée à Saint-Germain, en juin 1866, d'une étrange statue du Musée Calvet à Avignon, dont Napoléon III a ordonné la reproduction au profit du Musée des antiquités nationales, qui va définitivement authentifier l'origine gauloise des tombes de Saint-Étienne-au-Temple. Découverte en 1834, la stèle de Mondragon (Vaucluse)

66 Philibert Beaune, *Antiquités gallo-romaines et mérovingiennes. Camp d'Attila, canton de Suippes, renseignemens (sic) du Dr. Remy. Marne, note manuscrite* (MAN, centre des archive, Collections du Musée de Saint-Germain p. 40 n°85, manuscrit de Philibert Beaune, inv. BIB 4702).

67 J.-B. Verchère de Reffye, *Comptes rendus des séances de la commission consultative pour l'organisation du musée de Saint-Germain. 5^e séance du 16 mai 1865.*

représente un personnage masculin en pied, enveloppé dans une large cape à franges, qui tient devant lui un grand bouclier ovale, son épée suspendue à son côté droit (fig. 73). Alexandre Bertrand y reconnaît l'équipement du guerrier gaulois, tel qu'il est décrit par l'historien grec Diodore de Sicile (Bibliothèque historique, V, 30). Plus précisément, Bertrand observe que le relief de Mondragon reproduit la disposition de l'armement du guerrier gaulois dont il a fouillé la tombe en avril 1865. Comme il l'a noté sur le terrain, le mort avait été enterré avec son épée placée au côté et son bouclier déposé sur le corps (Bertrand 1867, 70 et pl. XIII). Diodore mentionne également la présence de fibules fermant le manteau, ou la saie, des guerriers gaulois. Or, ce type de pièce a bien été retrouvé sous la forme d'un exemplaire en fer dans la tombe du guerrier gaulois de Saint-Étienne-au-Temple. Comme le relève Bertrand, les trouvailles de l'archéologie sont donc confirmées par les représentations figurées de l'iconographie de l'Antiquité ; l'ensemble se trouvant précisément corroboré par les indications des sources historiques antiques. C'est là un élément de démonstration irréfutable, qui permet enfin d'authentifier les sépultures de la Marne comme étant véritablement d'origine gauloise (Olivier 2018). Une nouvelle période archéologique – que l'on ne connaissait auparavant que par les sources historiques – vient d'être mise en évidence.

Un ensemble de parentés relient donc, de proche en proche, les armes d'Alise à celles de La Tène et au mobilier



Fig. 73. Statue du guerrier gaulois de Mondragon (Vaucluse), dessin de Dardel. (MAN, centre des archives, Album noir n°25 Vaucluse, pl. 69).

des tombes de Saint-Étienne-au-Temple (voir fig. 65 B). Elles identifient un même horizon, de nature à la fois technologique et stylistique, clairement séparé de celui de l'époque des Tumulus et de la période de Hallstatt. Il faut donc désormais insérer une nouvelle période, entre l'époque de Hallstatt et la Conquête romaine : c'est l'époque gauloise, que les chercheurs du musée de Saint-Germain proposent d'appeler également « période marnienne », puisque c'est dans cette région du sud de la Champagne que son existence a été clairement révélée. Il est pourtant difficile d'en faire encore une période archéologique à part entière, dans la mesure où on n'imagine guère qu'elle ait pu excéder une durée de deux à trois siècles, après la fin de l'époque de Hallstatt.

Les révélations du Congrès de Bologne (1871)

Il faut attendre la tenue du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques à Bologne, en 1871, pour que la situation se débloque grâce à la

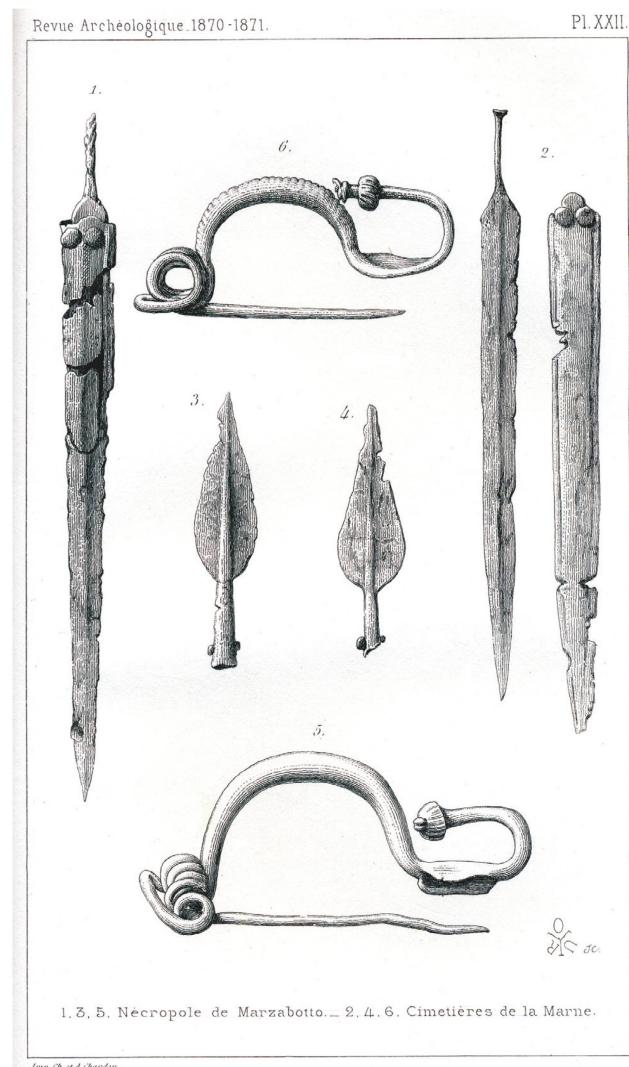


Fig. 76. « *Objets gaulois de Marzabotto* ». (Mortillet 1870-1871, pl. XXII).

datation des ensembles funéraires italiens. La datation du matériel du cimetière de Villanova, qui entretient des parentés évidentes avec celui de la nécropole de Hallstatt, permet de remonter en effet la chronologie du début de la période hallstattienne à « *IX ou X siècle, et même plus* » avant notre ère (Conestabile 1871, 276). De la même manière, les séries d'objets déposées dans les tombes de la Certosa et de Marzabotto, en Italie du Nord, apparaissent en partie contemporaines de la période étrusque. Or, la nécropole de Marzabotto, notamment, a ceci de particulier qu'elle contient des types d'objets – comme des épées à fourreau en fer, ou des fibules en bronze à pied retourné sur l'arc – dont on trouve des équivalents directs dans les cimetières gaulois de Champagne (fig. 76). C'est donc de cette période, située entre le V^e et le IV^e siècle av. J.-C., qu'il faut dater désormais les tombes de la Marne.

Après le congrès de Bologne, il devient ainsi évident, comme l'établit dès 1873 Gabriel de Mortillet, qu'une nouvelle époque gauloise, ou « Marnien » succède bien à la période hallstattienne, identifiant de ce fait un Second âge du Fer (Mortillet 1875, 375-376). C'est également à partir de ce moment que la nécessité s'impose de distinguer une phase « récente », identifiée par les ensembles d'Alésia et de La Tène, d'une phase « ancienne », caractérisée par

les séries de la Marne (voir fig. 65 C). C'est la véritable révélation du Congrès de Bologne, qu'ignore l'archéologue suédois Hans Hildebrand (1842-1913) lorsqu'il lance, au Congrès de Stockholm de 1874, la proposition d'utiliser désormais les termes éponymes de « Hallstatt » et de « La Tène » pour désigner les cultures qui deviendront le Premier et Second âge du Fer, maintenant clairement identifiés sur le continent européen (Hildebrand 1876).

L'adoption de la chronologie de Tischler (1885)

Ce n'est qu'au milieu des années 1880 que la périodisation interne du Second âge du Fer est finalement arrêtée. Le nouveau système chronologique proposé par l'archéologue allemand Otto Tischler (1843-1891) reprend le découpage général mis en place par Hildebrand (Tischler 1885). Plus profondément, en reconnaissant le Second âge du Fer européen sous l'appellation de La Tène, le système de Tischler donne raison à l'intuition précoce de Desor, pour lequel la chronologie d'Europe continentale était nécessairement alignée sur celle des pays scandinaves, qu'avaient établie les chercheurs danois, tels en particulier Thomsen (1788-1865) et Worsaae (1821-1885).

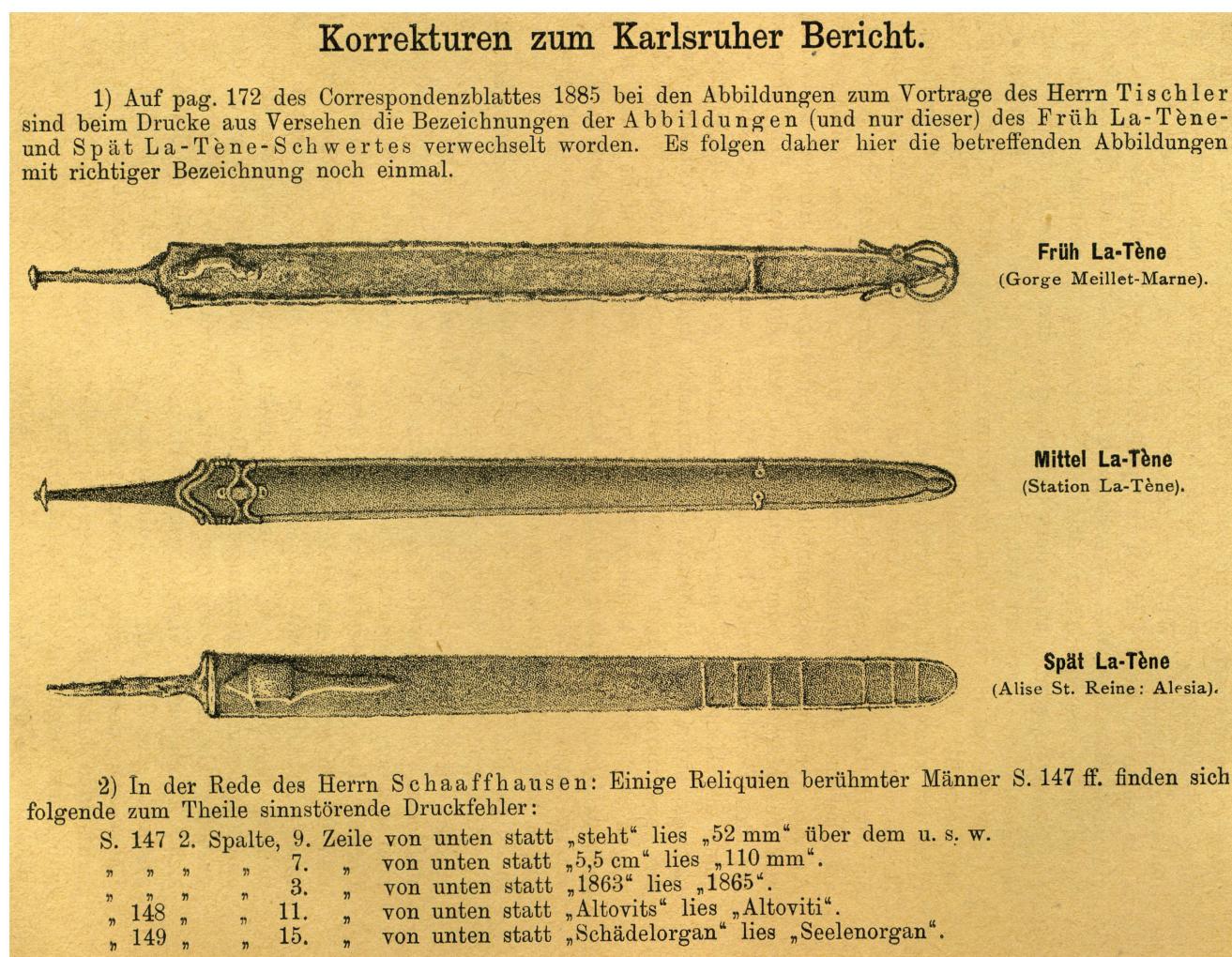


Fig. 77. Partition chronologique des épées du Second âge du Fer selon Otto Tischler (1885, feuillet de correction).

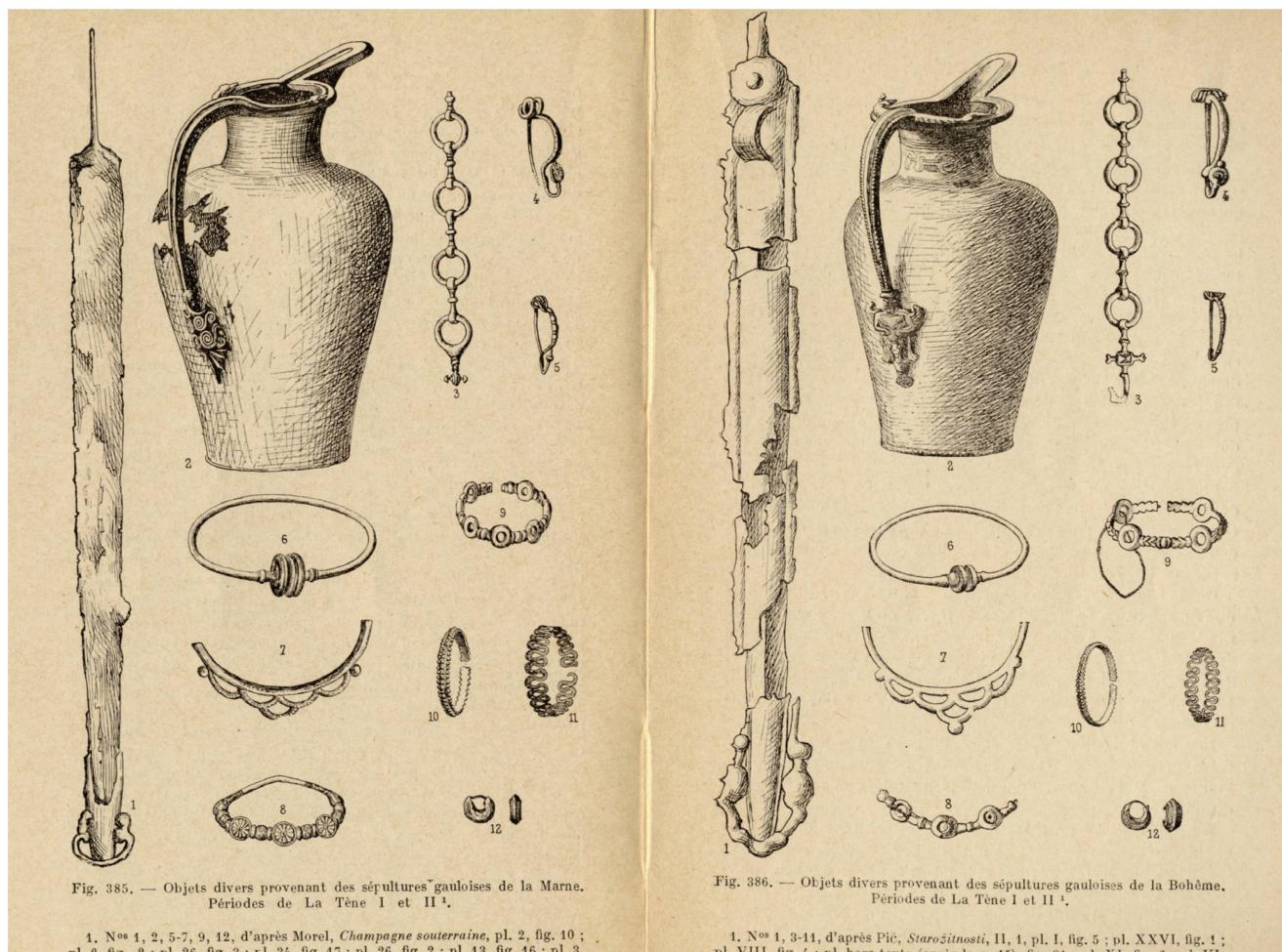


Fig. 385. — Objets divers provenant des sépultures gauloises de la Marne. Périodes de La Tène I et II¹.
 Fig. 386. — Objets divers provenant des sépultures gauloises de la Bohême. Périodes de La Tène I et II¹.

1. N°s 1, 2, 5-7, 9, 12, d'après Morel, *Champagne souterraine*, pl. 2, fig. 10 ; pl. 8, fig. 2 ; pl. 26, fig. 3 ; pl. 34, fig. 17 ; pl. 26, fig. 2 ; pl. 13, fig. 16 ; pl. 3,

1. N°s 1, 3-11, d'après Pič, *Starozitnosti*, II, 1, pl. 1, fig. 5 ; pl. XXVI, fig. 1 ; pl. VIII, fig. 4 ; pl. hors texte (après la p. 15), fig. 31 ; pl. XI, fig. 6 ; pl. 1,

Fig. 78. Tableau comparatif des séries de la période de La Tène ancienne et moyenne en Bohême et dans la Marne. (Déchelette 1914, fig. 285-286).

En compilant les données archéologiques à l'échelle de l'Europe occidentale, Tischler distingue trois phases successives, qui sont chacune identifiées par des types d'objets particuliers – ou fossiles directeurs – dont chacun d'entre eux est attesté dans des régions, ou des sites particuliers. Ainsi, les trouvailles de la Marne identifient-elles les séries appartenant à la phase « ancienne » de la période du Second âge du Fer, celle de La Tène à la phase « moyenne » et enfin celles des fouilles du Mont-Beuvray à la phase « finale », ou « tardive » de cette nouvelle époque de La Tène (fig. 77 ; voir fig. 65 D).

C'est sur ce système chronologique que Déchelette bâtit en 1914 sa chronologie européenne du Second âge du Fer, où les dénominations de La Tène I, II et III, à la suite de Salomon Reinach, se substitueront aux séquences ancienne, moyenne et finale de Tischler (Déchelette 1914, 912). Ce faisant, Déchelette introduira une conception radicalement nouvelle de la chronologie des temps protohistoriques : en mettant en évidence la présence des mêmes types d'objets d'un bout à l'autre de l'Europe, la chronologie de Déchelette accorde la notion, alors nouvelle, d'un temps archéologique homogène et unilinéaire, à l'intérieur duquel chaque moment typologique est strictement synchrone dans l'étendue de l'espace couvert par la culture celtique (fig. 78).

Conclusion et perspectives : La Tène et Alésia dans la construction de la chronologie de l'âge du Fer européen

Ainsi, les trouvailles d'Alise-Sainte-Reine ont joué un rôle fondamental dans l'identification du Second âge du Fer européen, en miroir de celles de La Tène. Ces séries jumelles en ont été, en quelque sorte, la pierre de fondation. Il est frappant d'observer en effet comment la construction de la connaissance archéologique s'est développée selon un processus de feedbacks successifs – chaque nouvelle découverte venant réévaluer les précédentes. Tout au long de cette décennie, qui va, en gros, de 1865 à 1875, et durant laquelle s'élabore la chronologie du Second âge du Fer européen, les trouvailles d'Alésia et de La Tène occupent une position centrale dans la mise en relation des découvertes et leur attribution chronologique par *cross-dating* (fig. 79).

Ce sont en effet les éléments d'armement d'Alise qui permettent de démontrer, par leur contexte archéologique et historique particulier, l'appartenance du matériel de La Tène à la fin de la période gauloise, et de confirmer que cette dernière correspond bien à l'âge du Fer. Ce sont ensuite les fouilles de Saint-Étienne-au-Temple, à partir de 1865, qui corroborent l'origine gauloise des

mobiliers d'Alise et de La Tène et qui, surtout, permettent de réévaluer la trouvaille ancienne de Mondragon : confrontée à la description de Diodore, celle-ci fournit un premier ancrage chronologique manifestement situé avant la Conquête romaine. La révélation du mobilier celtique des nécropoles de Marzabotto, au Congrès de Bologne de 1871, donne l'occasion de reconsidérer la position chronologique respective des cimetières celtiques de Champagne vis-à-vis des ensembles d'Alise et de La Tène, qui leur apparaissent désormais clairement postérieurs. Enfin, ce sont les fouilles du Mont-Beuvray qui, à partir du milieu des années 1870, permettent de réévaluer la position typochronologique des trouvailles d'Alésia, qu'il faut désormais placer à une période postérieure à celle des découvertes de La Tène.

On remarque surtout que l'apparition relativement tardive des premières synthèses chronologiques de Tischler, puis de Reinecke et de Déchelette, dépend de la constitution

d'une « masse critique » de données, suffisamment nombreuses et homogènes pour permettre l'élaboration de systèmes à la fois solides et relativement généraux (Kaenel 2008 ; Collis 2008). D'une manière générale, ce stade n'est atteint que dans les années 1880, une vingtaine d'années après les premières découvertes d'Alise et des tombes de la Marne. La perception du temps archéologique de ces périodes en est profondément changée : on ne raisonne plus sur des pièces isolées, mais désormais sur des séries ; surtout, on n'appréhende plus la chronologie des âges du Fer comme résultant d'un assemblage de cas particuliers – Alise, La Tène, la Marne, comme le concevait encore Tischler – mais comme l'expression d'un « temps archéologique universel », commun à l'ensemble de l'Europe « celtique ». Ce sera l'œuvre de Déchelette que d'introduire cette nouvelle perception du temps typologique et culturel de l'âge du Fer, et d'en faire un cadre commun à la Protohistoire européenne.

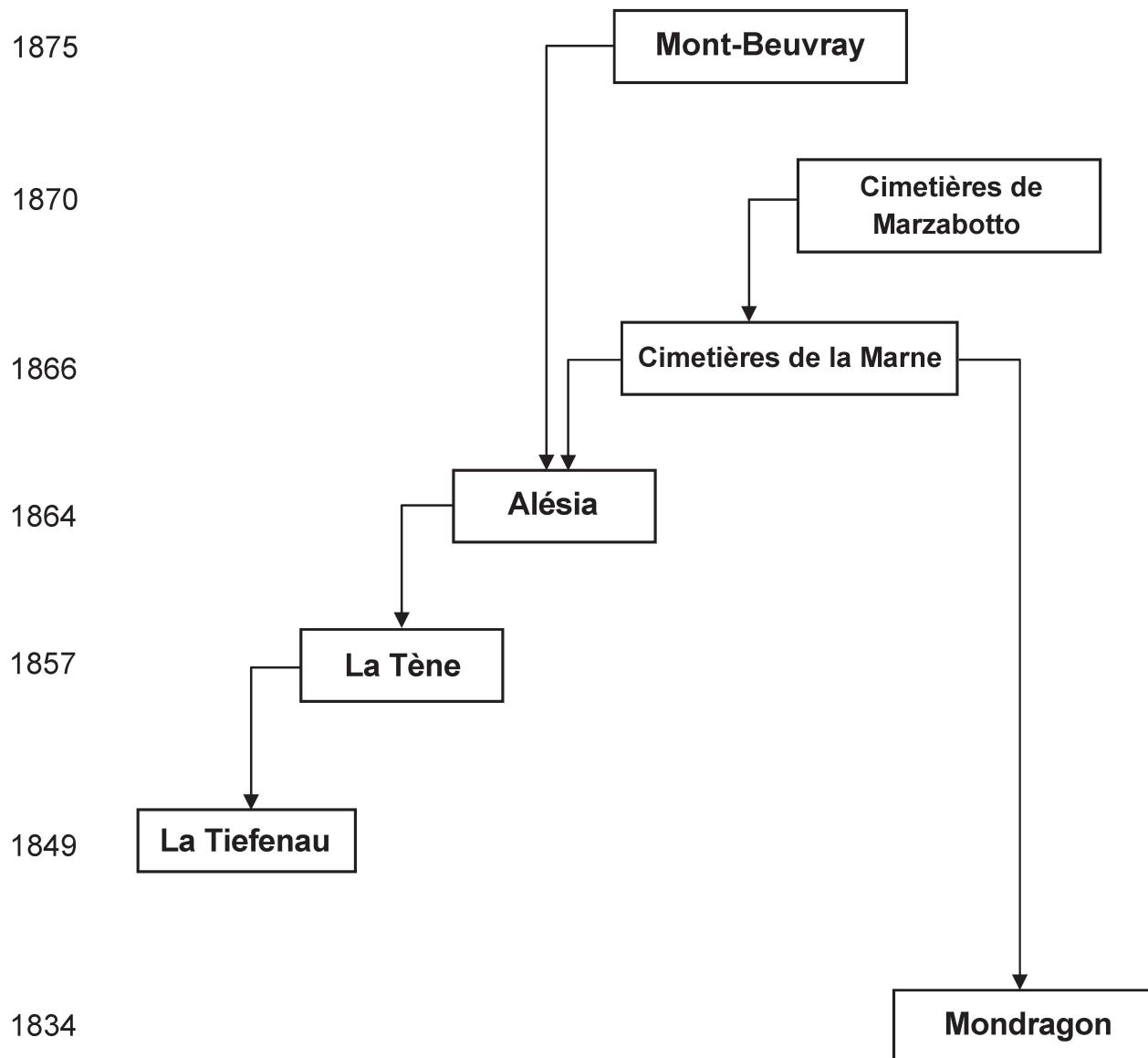


Fig. 79. Séquences de datation du Second âge du Fer européen.

